

## DONNÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL PARISIEN – JUILLET 2011

En juillet, la demande d'emploi à Paris diminue de 0,1 % en catégorie A (IDF : + 0,2 % ; FM : + 1,3 %) ainsi qu'en catégories ABC (données cvs). Les variations annuelles redeviennent positives en catégorie A et ABC avec une faible hausse pour la catégorie A, les catégories ABC restant au niveau précédent. Les baisses profitent en particulier aux hommes et aux moins de 25 ans tandis que les hausses concernent les femmes et les seniors. Malgré une faible variation à la baisse des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an leur part connaît une légère augmentation.

### LA DEMANDE D'EMPLOI

A Paris le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A s'établit à 111 750 fin juillet 2011 (518 590 en IDF) avec une baisse de 130 inscrits par rapport au mois précédent (soit - 0,1 %). Sur un an, la hausse est de 0,3 % (IDF : + 0,2 % mensuel ; + 2,6 % annuel).

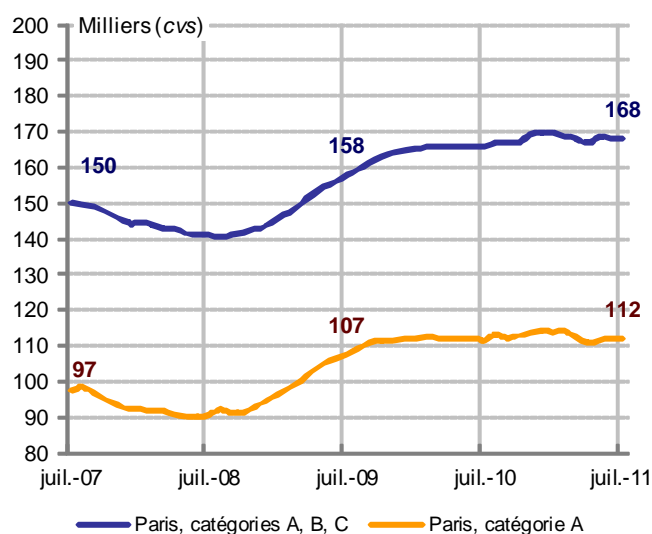
En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (2 756 500) augmente de 1,3 % (+ 2,8 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A, B, C s'établit à 167 680 fin juillet 2011 (731 780 en IDF) avec une baisse de 120 inscrits par rapport au mois précédent (soit - 0,1 %). Sur un an, la hausse est de 1,2 % (IDF : + 0,2 % mensuel ; + 3,4 % annuel).

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C (4 128 000) augmente de 0,6 % (+ 4,3 % sur un an).

En catégorie A, l'évolution mensuelle se caractérise par une baisse pour les hommes (-0,2 %) et une variation nulle pour les femmes avec des évolutions annuelles plus favorables aux hommes (H : -0,7 % ; F : +1,4 %). En catégories ABC, l'évolution mensuelle se caractérise par une variation nulle pour les hommes et une baisse pour les femmes (-0,1 %) avec des évolutions annuelles plus favorables aux hommes (H : +0,5 % ; F : +1,9 %). Le nombre d'inscrits parisiens de moins de 25 ans en catégorie A est de 7 110 : leur évolution mensuelle est négative, - 1,8 %. Avec 380 demandeurs de moins en un an, leur variation annuelle est de - 5,1 %. En catégorie A, leur part actuelle à 6,4% reste inférieure à celle de l'IDF (11,5 %) et de la France métropolitaine (16 %).

La demande d'emploi de longue durée de plus d'un an (75 760 en cat. ABC) évolue ce mois de + 0,3 % (240) et de + 5,7 % en variation annuelle



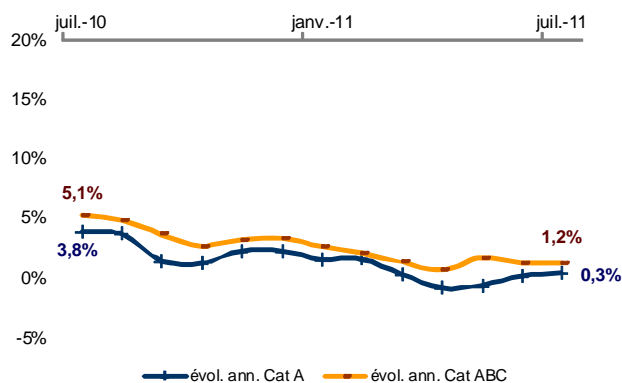
(+ 6,6 % le mois précédent) avec une part dans DEFM de 45,2% variant de + 0,2 pt par rapport à juin. Le nombre des demandeurs d'emploi de moins d'un an diminue de - 0,4 % par rapport à juin avec une variation annuelle en baisse de - 2,2 %.

En juillet, les entrées à Pôle Emploi (16 004 en cat. ABC, données brutes) sont plus importantes qu'en juin (14 770) avec une variation annuelle sur 3 mois glissants de - 2,4 % (- 2,9 % en juin). Les sorties (16 562) ont diminué par rapport au mois précédent (- 2,5 % en annuel).

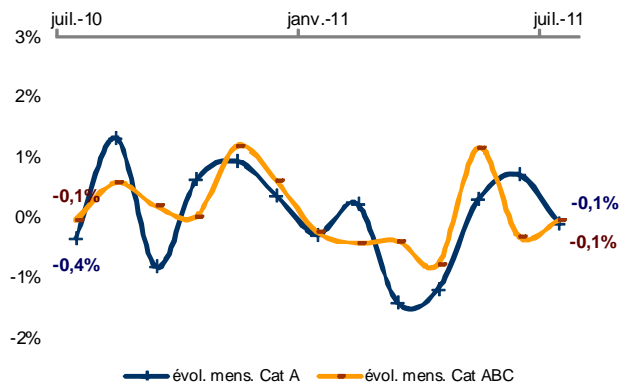
En données cvs, le volume des offres d'emplois collectées par Pôle emploi (18 980) supérieur à celui de juin (17 830) a diminué par rapport aux offres du même mois en 2010 (19 930). Sur 3 mois glissants, il présente une évolution annuelle positive, 0,4 % : + 10,1 % pour les offres d'emplois durables et - 8,9 % pour les emplois temporaires (de 1 à 6 mois).

## Tendances des évolutions annuelles et mensuelles des catégories A et ABC

Évol. ann. cat. A et ABC de juil. 2010 à juil. 2011 (cvs)



Évol. mens. cat. A et ABC de juil. 2010 à juil. 2011 (cvs)

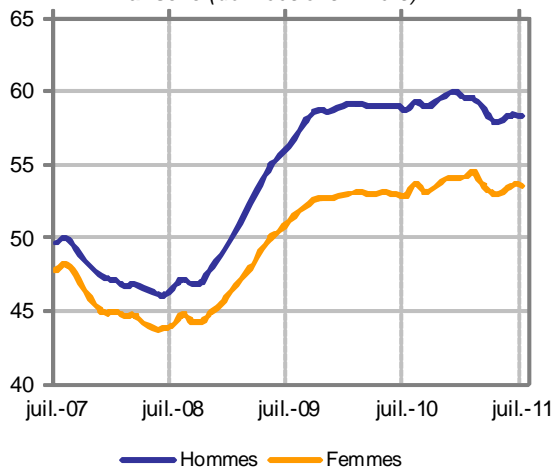


### ■ DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE (Catégorie A)

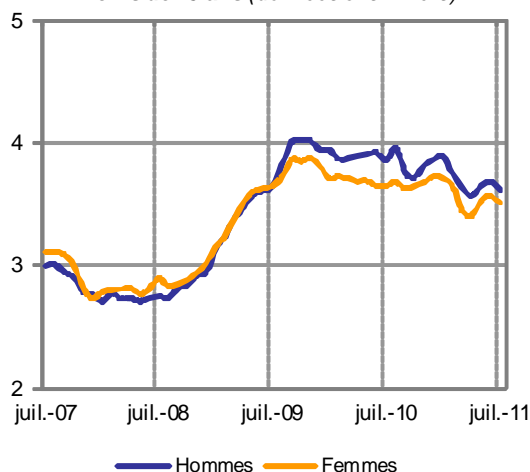
A Paris, au mois de juillet 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue de -0,2 % pour les hommes (-0,7 % sur un an) et ne varie pas pour les femmes (+1,4 % sur un an).

- Le nombre de ceux âgés de moins de 25 ans diminue de -1,8 % (-5,1 % sur un an) ; 6,4 % de la cat. A.
- Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans diminue de -0,4 % (-1,4 % sur un an) ; 71,4 % de la cat. A.
- Le nombre de ceux âgés de 50 ans et plus augmente de +1,2 % (+8 % sur un an) ; 22,3 % de la cat. A.

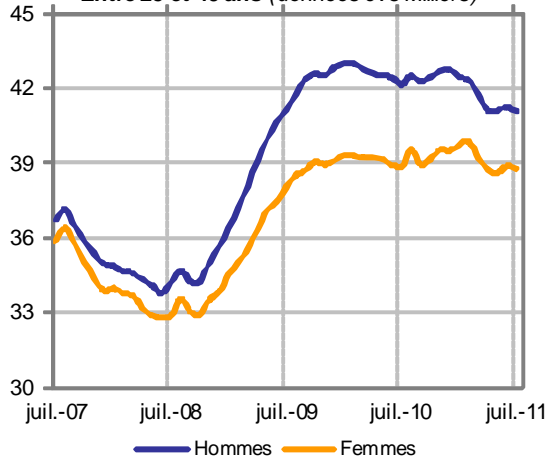
Par sexe (données cvs Milliers)



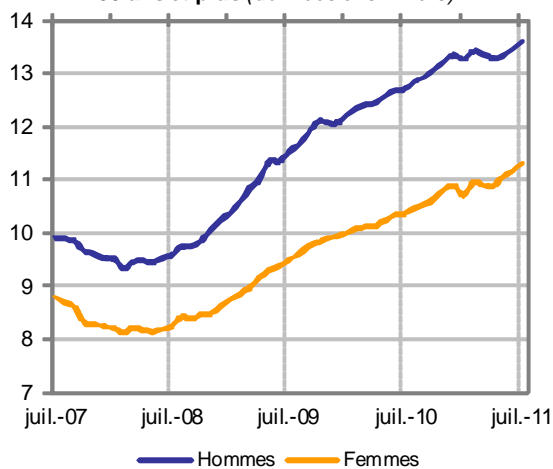
Moins de 25 ans (données cvs Milliers)



Entre 25 et 49 ans (données cvs Milliers)



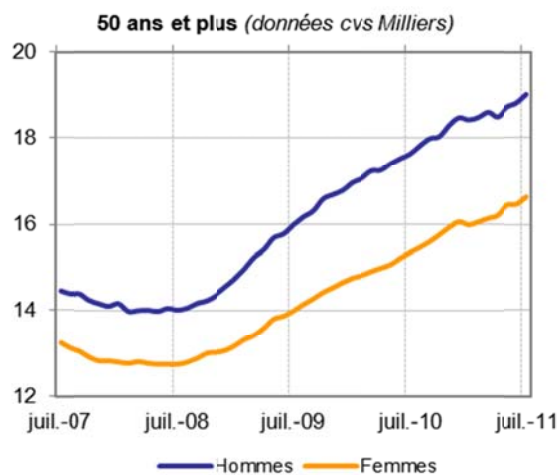
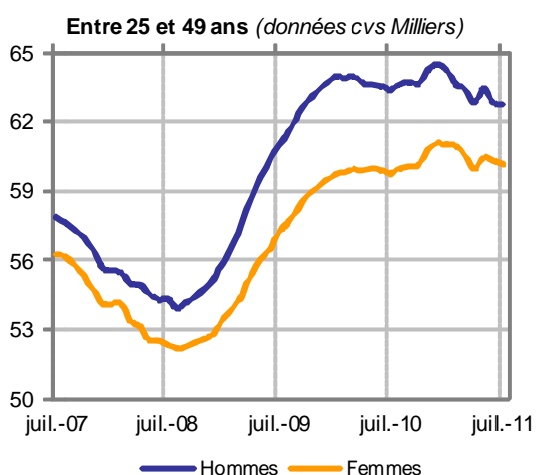
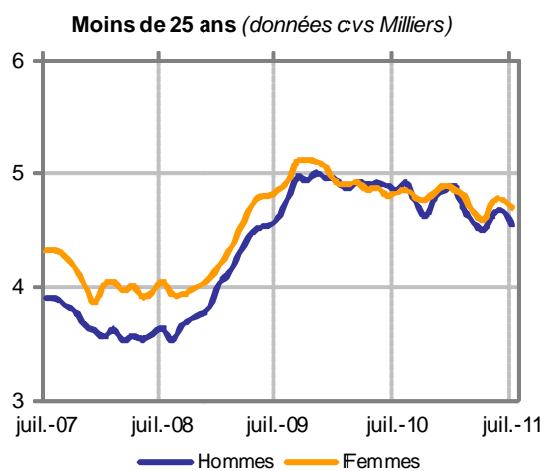
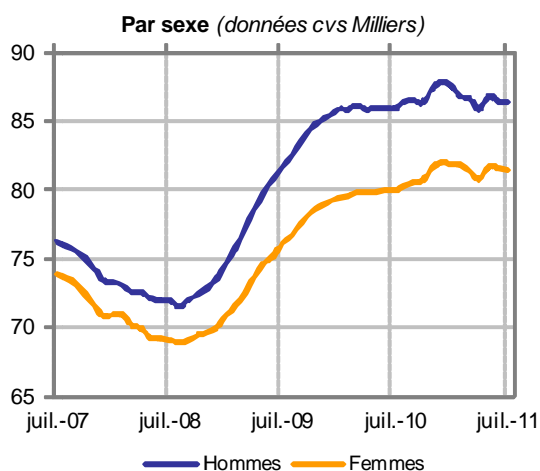
50 ans et plus (données cvs Milliers)



## ■ DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE (Catégories A, B, C)

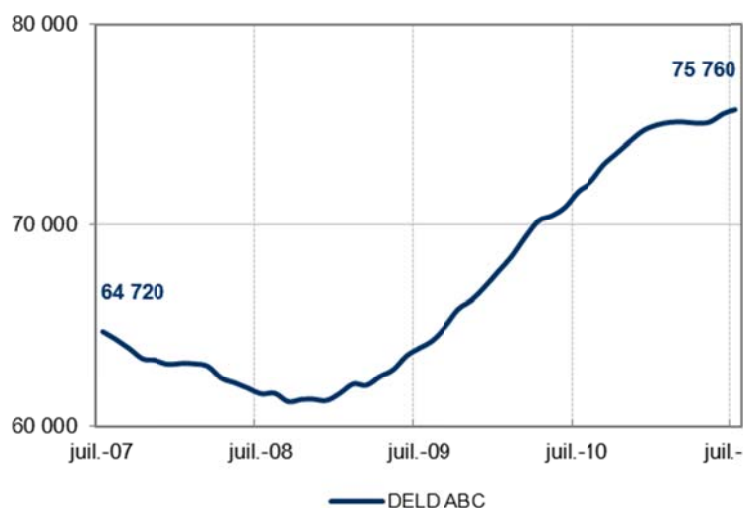
A Paris, au mois de juillet 2011, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories ABC ne varie pas pour les hommes (+ 0,5 % sur un an) et diminue de - 0,1 % pour les femmes (+ 1,9 % sur un an).

- Le nombre de ceux âgés de moins de 25 ans diminue de - 2 % (-4,5 % sur un an) ; 5,5 % de la cat. ABC.
- Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans diminue de - 0,2 % (-0,2 % sur un an) ; 73,2 % de la cat. ABC.
- Le nombre de ceux âgés de 50 ans et plus augmente de + 1,1 % (+ 7,9 % sur un an) ; 21,3 % de la cat. ABC.



## ■ ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

**Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (données cvs)**



- Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis plus d'un an varie de + 0,3 % sur un mois, en hausse de + 5,7 % sur un an.
- Le nombre d'inscrits depuis moins d'un an varie de - 0,4 % sur un mois, en baisse de - 2,2 % sur un an.
- La part des demandeurs inscrits depuis plus d'un an (45,2 %) évolue de 0,2 % ce mois et de 1,9 % sur un an.
- En juillet, l'augmentation des DELD est en IDF de : + 0,5 % (+ 9 % sur un an) ; l'augmentation en France métropolitaine de : + 0,8 % (+ 9,2 % sur un an).

## ■ DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT UN DROIT PAYABLE AU RSA

A Paris, en juillet 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et ayant un droit payable au revenu de solidarité active (RSA) est de 20 512 (soit 18 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, données brutes). En juillet 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et ayant un droit payable au RSA est de 24 966 (soit 15 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C, données brutes). Les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 2 355 en juillet 2011 (soit 15 % des entrées en catégories A, B, C, données brutes). Les sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 2 925 en juillet 2011 (soit 18 % des sorties en catégories A, B, C, données brutes).

### Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données brutes	juil 2010	juin 2011	juil 2011
<b>Paris</b>			
Demandeurs d'emploi en catégorie A	nd	<b>20 022</b>	<b>20 512</b>
RSA socle seul	nd	16 385	16 235
RSA socle et activité	nd	1 782	2 105
RSA activité seul	nd	1 855	2 172
Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C	nd	<b>25 341</b>	<b>24 966</b>
RSA socle seul	nd	17 940	17 553
RSA socle et activité	nd	3 458	3 434
RSA activité seul	nd	3 943	3 979

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Direccte IDF / ESE

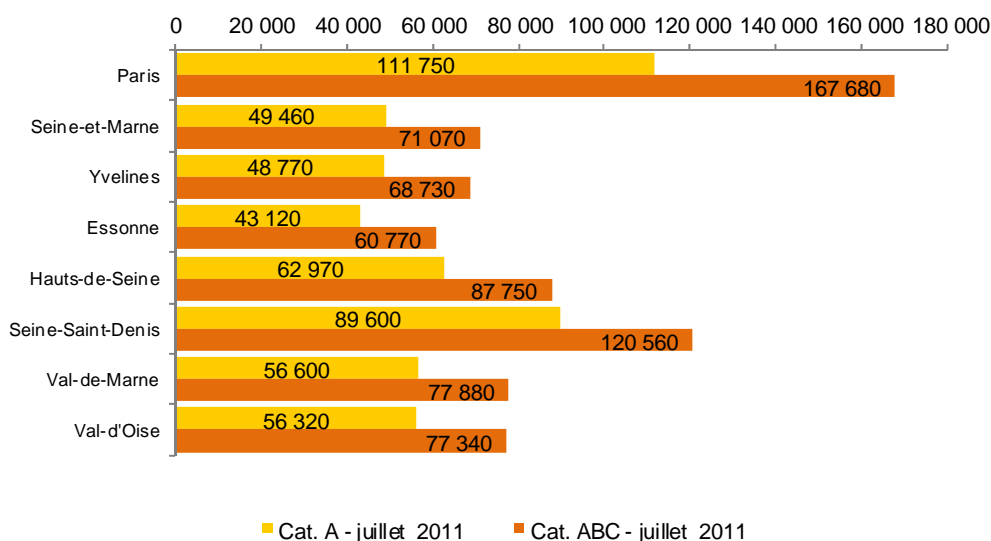
## ■ EN ILE-DE-FRANCE

Catégorie A, par département : le nombre de demandeurs d'emploi en juillet 2011 varie entre - 0,5 et + 0,9 % par rapport au mois précédent.

Catégorie ABC, par département : le nombre de demandeurs d'emploi en juillet 2011 varie entre - 0,2 et + 0,7 % par rapport au mois précédent.

Variations	A		ABC	
	mois	an	mois	an
Paris	- 0,1 %	0,3 %	- 0,1 %	1,2 %
Seine-et-Marne	- 0,5 %	3,4 %	- 0,1 %	5,2 %
Yvelines	0 %	1,4 %	- 0,1 %	2,8 %
Essonne	0,3 %	2,3 %	- 0,2 %	3,8 %
Hauts-de-Seine	0,4 %	1,4 %	0,4 %	2,3 %
Seine-Saint-Denis	0,6 %	5,8 %	0,7 %	5,7 %
Val-de-Marne	- 0,2 %	4,7 %	0,4 %	4,7 %
Val-d'Oise	0,9 %	2,6 %	0,5 %	3,6 %

Cat. A et ABC - juillet 2011



## FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

### ■ EVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI ENTRÉES

A Paris, la variation annuelle sur trois mois glissants des entrées à Pôle Emploi en catégories A, B, C a diminué de 2,4 % sur un an. ; Licenciements économiques (1) (- 2,3 %) ; Autres licenciements (- 6,6 %) ; Démissions (- 4,7 %) ; Fins de contrat à durée déterminée (+ 1,4 %) ; Fins de mission d'intérim (- 1,7 %) ; Première entrée (- 4,9 %) ; Reprise d'activité (- 20,7 %) ; Autres cas (+ 0,1 %).

<i>Données brutes</i>	juil	juin	juil	Répartition des motifs	Variation annuelle sur 3 mois glissants (2)
	2010	2011	2011		
<b>Paris</b>					
Licenciements économiques (1)	603	540	577	3,6%	-2,3
Autres licenciements	1 956	1 747	1 849	11,6%	-6,6
Démissions	475	462	442	2,8%	-4,7
Fins de contrat à durée déterminée	3 959	2 977	3 939	24,6%	1,4
Fins de mission d'intérim	532	513	478	3,0%	-1,7
Première entrée	772	686	691	4,3%	-4,9
Reprise d'activité	1 062	830	873	5,5%	-20,7
Autres cas	7 466	7 015	7 155	44,7%	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>16 825</b>	<b>14 770</b>	<b>16 004</b>	<b>100%</b>	<b>-2,4</b>
<i>Pour mémoire :</i>					
<b>Île-de-France (cvs)</b>	<b>86 490</b>		<b>82 670</b>	-	-2,7
<b>France métropolitaine (CVS)</b>	<b>483 000</b>		<b>496 600</b>	-	<b>2,8</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : Direccte IDF / ESE, Dares.

Variations en %

(1) : Y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés et de CRP.

### ■ EVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI SORTIES

La variation annuelle sur trois mois glissants des sorties à Pôle Emploi en catégories A, B, C a diminué de 2,5 % sur un an. ; Reprises d'emploi déclarées (- 4 %) ; Entrées en stage (+ 15,7 %) ; Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (- 3,2 %) ; Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) : (- 12,8 %) ; Radiations administratives (- 15 %) ; Autres cas (+ 10,6 %).

<i>Données brutes</i>	juil	juin	juil	Répartition des motifs	Variation annuelle sur 3 mois glissants (2)
	2010	2011	2011		
<b>Paris</b>					
Reprises d'emploi déclarées	2 565	2 680	2 405	14,5%	-4,0
Entrées en stage	271	434	300	1,8%	15,7
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	8 674	8 370	8 511	51,4%	-3,2
Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) :	1 092	920	932	5,6%	-12,8
- dont maladies	516	435	465	2,8%	-11,1
- dont dispenses de recherche d'emploi (DRE)	208	129	105	0,6%	-40,8
Radiations administratives	1 753	1 311	1 474	8,9%	-15,0
Autres cas	2 872	3 066	2 940	17,8%	10,6
<b>Ensemble</b>	<b>17 227</b>	<b>16 781</b>	<b>16 562</b>	<b>100%</b>	<b>-2,5</b>
<i>Pour mémoire :</i>					
<b>Île-de-France (cvs)</b>	<b>86 090</b>		<b>81 600</b>	-	-4,8
<b>France métropolitaine (CVS)</b>	<b>467 700</b>		<b>469 000</b>	-	<b>0,3</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : Direccte IDF / ESE, Dares.

Variations en %

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

## OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Sur un an, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi varient en IDF de + 4,3 % et de + 0,4 % à Paris.

Une variation de :

- + 10,1 % pour les offres d'emplois durables de plus de six mois (+ 11,2 % en IDF) ;
- - 8,9 % pour les offres d'emplois non durables de six mois ou moins (- 3 % en IDF).

## TAUX DE CHOMAGE (T1 2011 – RESULTATS PROVISOIRES)

### ■ Taux de chômage trimestriel localisés par département – source Insee

Dernier taux de chômage de Paris connu au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 : 8,7 %.

Il reste inférieur de 1,6 point au taux du 1<sup>er</sup> trimestre 2004 (10,5 %).

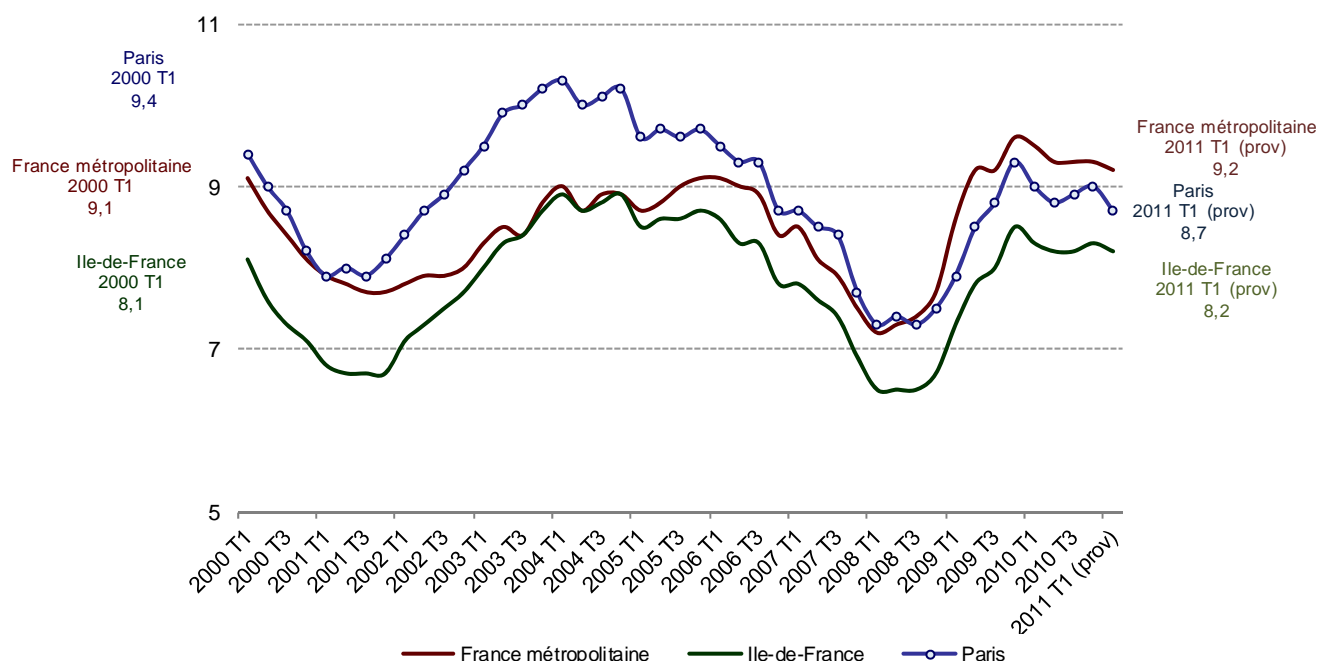
- Son évolution trimestrielle est de -0,3 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2010, -0,3 % en évolution annuelle.
- Ce taux est supérieur de 0,5 point au taux trimestriel francilien : 8,2 % (évol. trim. -0,1 % ; évol. ann. : -0,1 %).
- Il est inférieur de 0,5 point au taux trimestriel national : 9,2 % (évol. trim. -0,1 % ; évol. ann. : -0,3 %).
- A fin mars, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières est à 9,9 % dans la zone euro, il est à 9,5 % dans l'UE27 (évolutions annuelles : -0,2 %) - Source Eurostat à fin avril.

moyenne trimestrielle - données CVS	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T4	2011 T1 (prov)	évol trimestrielle	évol annuelle	évol / T1 2004
France métropolitaine	9,5	9,3	9,3	9,3	9,2	-0,1	-0,3	0,2
Ile-de-France	8,3	8,2	8,2	8,3	8,2	-0,1	-0,1	-0,7
Paris	9	8,8	8,9	9	8,7	-0,3	-0,3	-1,6
Seine-et-Marne	7,3	7,2	7,3	7,3	7,2	-0,1	-0,1	0,1
Yvelines	6,7	6,6	6,7	6,7	6,6	-0,1	-0,1	-0,4
Essonne	6,8	6,7	6,7	6,7	6,6	-0,1	-0,2	-0,4
Hauts-de-Seine	7,6	7,4	7,5	7,5	7,4	-0,1	-0,2	-1
Seine-Saint-Denis	11,3	11,2	11,3	11,4	11,3	-0,1	0	-1,2
Val-de-Marne	8	7,9	8	8,1	8	-0,1	0	-0,5
Val-D'oise	9	8,9	9	9,1	8,9	-0,2	-0,1	-0,1

- Précision de l'estimation du taux de chômage trimestriel : +/- 0,3.  
Précision de l'estimation en évolution dans la limite de l'arrondi (+/- 0,3 point).

### ■ Evolution du taux de chômage de 2000 à 2011 (trimestriel)

Taux de chômage trimestriel : 2000 - 2011



Remarques d'après la note méthodologique de l'Insee sur les taux de chômage localisés par régions et départements calculés par l'INSEE :

- les taux de chômage localisés ont une périodicité trimestrielle (depuis avril 2008) ;
- au niveau régional et départemental comme au niveau national, l'estimation du taux de chômage localisé pour le dernier trimestre publié est provisoire compte tenu du fait que l'enquête non-répondants à l'enquête Emploi n'est pas encore disponible ;
- cette dernière consiste en une enquête auprès des personnes dont la réponse n'a pas été recueillie dans l'enquête Emploi, par exemple parce qu'elles étaient impossibles à joindre au moment de la collecte de l'enquête ;
- de ce fait, les derniers taux connus du dernier trimestre de l'année en cours restent provisoires ;
- ils deviennent définitifs lors de la diffusion des taux de chômage localisés des trimestres suivants.

## ANNEXE

### ■ LES NOUVELLES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Sources et définitions : demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédic.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Conseil national de l'information statistique (CNIS) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (sept. 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8).

Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, un concept différent du chômage au sens du BIT

- Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi : la notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.
- Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi...
- A compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA) est susceptible d'affecter sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

#### ▪ **Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA)**

Le Revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et généralisé le 1<sup>er</sup> janvier 2011 en Outre-mer. Il a pour objet "d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires" (loi n°2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008). Il remplace le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

Le RSA est une allocation destinée à porter les ressources du foyer au niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé pour chaque foyer en faisant la somme :

- d'un montant forfaitaire dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge et qui correspondait en juin 2009 au montant du RMI ou de l'API pour les parents isolés,
- de 62 % des revenus d'activité des membres du foyer, s'il y en a.

Un bénéficiaire du RSA est tenu "de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle" s'il remplit les conditions suivantes (article L.262-28) :

- les ressources de son foyer sont inférieures à un certain montant forfaitaire, dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge (460,09 € / mois pour un célibataire sans enfant) ;
- il est sans emploi ou ne tire de l'exercice de son activité professionnelle que des revenus inférieurs à 500 € (décret n°2009-404 du 15 avril 2009).

Pour un bénéficiaire du RSA majoré (i.e. une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ou étant enceinte), il est tenu compte des sujétions particulières auxquelles celui-ci est contraint, notamment en matière de garde d'enfants.

Un bénéficiaire du RSA tenu aux obligations précisées ci-dessus est orienté par le Conseil général :

- de façon prioritaire, lorsqu'il est disponible pour occuper un emploi, soit vers Pôle emploi soit, si le département décide d'y recourir, vers un autre organisme participant au service public de l'emploi (mission locale, PLIE, organisme privé de placement...);
- vers les autorités ou organismes compétents en matière d'insertion sociale lorsque des difficultés (de logement ou de santé notamment) font temporairement obstacle à son engagement dans une démarche de recherche d'emploi.

([www.rsa.gouv.fr/](http://www.rsa.gouv.fr/))

Les données de la DEFM et des offres collectées sont corrigées des variations saisonnières, celles du détail des flux d'entrées et sorties sont des données brutes.  
Source : STMT – Pôle emploi, Dares, Direccte IDF – ESE